Décision 09-DCC-31 du 29 juillet 2009

relative à la prise de contrôle conjoint de certains actifs du groupe Alfesca par les sociétés Lur Berri Holding SAS et Kjalar Investment BV

Posted on: 15 septembre 2009 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Lur Berri, Kjalar Investment
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Alfesca

Lire

le texte intégral de la décision
206.03 Ko